

Association «Cultures et Territoire rural»
mas Camp neuf, Valnières, 30.570 Notre-Dame de la Rouvière

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive du 19/07/2013

Le 19/07/2013 à 16h, les fondateurs de l'association «Cultures et Territoire rural» se sont réunis en assemblée générale constitutive (AG) à Notre-Dame de la Rouvière. Étaient présents :

Langlois Michel, Valnières, Notre-Dame de la Rouvière
Jaritz Horst, Cabries, Notre-Dame de la Rouvière
Mouilleseaux Michel, Le Mazel, Notre-Dame de la Rouvière

L'AG désigne Langlois Michel en qualité de président de séance. Le président met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association. Il rappelle que l'AG est appelée à statuer sur l'ordre du jour :

- présentation du projet de constitution de l'association et du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des membres du Conseil d'administration de l'association ;
- donation de pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Le président expose le projet et commente les statuts. Après discussion, le président met aux voix les délibérations.

Les délibérations

- L'AG adopte à l'unanimité les statuts de l'association «Cultures et Territoire rural», domiciliée : mas Camp neuf, Valnières, 30.570 Notre-Dame de la Rouvière.
- L'AG désigne en qualité de premiers membres du Conseil d'administration,
président : Langlois Michel, français, anthropologue, Valnières, 30.570 ND de la Rouvière
co-président : Jaritz Horst, allemand, architecte, Cabriès, 30.570 ND de la Rouvière
co-président : Mouilleseaux Michel, français, médiateur, Le Mazel, 30.570 ND de la Rouvière.

Les membres du CA ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

- L'AG donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent PV (avec les statuts en annexe) pour accomplir les formalités de création de l'association.

Jaritz Horst
vice-président

Langlois Michel
président

Mouilleseaux Michel
vice-président

